

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 45 (1904), p. 121-131

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1904__45__121_0

© Société de statistique de Paris, 1904, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 4. — AVRIL 1904.

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 MARS 1904.

SOMMAIRE. — Adoption du procès-verbal de la dernière séance. — Nécrologie. — Présentation d'un membre titulaire. — Correspondance. — Présentation des ouvrages : MM. Albert Fontaine, Schelle, A. Neymarck, le Secrétaire général. — Communication de M. A. Neymarck : les émissions et les remboursements des chemins de fer en 1903 ; mode de placement et de remboursement ; discussion : MM. Limousin, Barriol, A. Neymarck. — Situation financière de la Société : Rapport, par M. March ; bilan, comptes et budget, par M. Matrat, trésorier.

La séance s'ouvre à 9 heures sous la présidence de M. le D^r CHERVIN. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. le PRÉSIDENT a le regret d'informer la Société de la perte qu'elle vient de faire dans les personnes de trois de ses membres titulaires : MM. Jules Norberg, Georges May et Graff.

M. Jules Norberg, imprimeur-éditeur, associé de la maison Berger-Levrault et C^{ie} de Nancy, qui imprime notre Journal depuis sa création, est décédé à Nice dans sa quatre-vingt-troisième année.

M. Jules Norberg nous appartenait depuis 1882, mais apportait en réalité son concours à la statistique française depuis cinquante ans. Chargé spécialement de l'impression de la plupart des cadres statistiques officiels, il y fit preuve d'une ingéniosité et d'un esprit d'invention qu'ont pu apprécier beaucoup de nos collègues chefs de service dans nos principaux ministères. Nous citerons particulièrement les Tableaux synoptiques destinés aux commissions cantonales de statistique chargées des grandes enquêtes agricoles de 1862, 1882 et 1892, dont les dispositions, entraînant de véritables difficultés d'exécution, lui sont entièrement dues et sont restées des modèles du genre, au point de vue de la méthode et de la clarté. D'une activité infatigable, il travaillait encore la veille de sa mort.

La loyauté et l'affabilité de son caractère étaient aussi appréciées que ses travaux. M. Jules Norberg, un instant vice-président du Cercle de la Librairie, était officier de la Légion d'honneur.

Il laisse de dignes successeurs : son fils, M. Charles Norberg, également officier de la Légion d'honneur, et son gendre, M. Gustave Imhaus, gérant de notre Journal, qui tous deux, conjointement avec M. Steinheil, gendre du regretté M. Oscar Berger-Levrault, administrent la Maison Berger-Levrault et C^{ie}, à laquelle M. Jules Norberg a apporté tant de développement et de prospérité.

M. Georges May, ancien banquier, était entré dans notre Société en 1893. Les questions de statistique et d'économie politique avaient pour lui beaucoup d'attrait. Mêlé aux grandes affaires financières de notre époque, administrateur de plusieurs sociétés importantes, il savait heureusement allier la théorie et la pratique. M. Georges May avait une compétence particulière dans les questions monétaires et fiduciaires. Les discussions sur le change, sur l'or et l'argent, sur le bimétallisme l'intéressaient au plus haut point et ses avis étaient écoutés. Nous regrettons tous bien vivement la perte de notre confrère, de cet homme bon et aimable qui nous inspirait à tous une vive sympathie et qui, lui aussi, aimait beaucoup notre Société, dont il était un des fidèles.

M. Graff était membre de la Société depuis 1883. Esprit très pratique, il consacrait le temps que lui laissaient ses fonctions à la Caisse des dépôts et consignation à l'application de ses idées économiques. C'est ainsi que, véritable propagandiste par le fait, il fut le créateur, avec notre cher collègue M. Matrat, et M. Martin, sous-directeur aux Finances, de la Société coopérative de consommation des employés de l'État, dont la prospérité croissante peut servir de type et d'exemple aux associations de même genre qui se sont fondées en France depuis une dizaine d'années.

M. le Président adresse, au nom de la Société, l'expression de ses regrets aux familles de nos regrettés confrères.

MM. des Essars et Yot présentent comme membre titulaire M. Henri Morlot, inspecteur de la Banque de France. Conformément aux statuts, cette candidature sera soumise à l'élection définitive à la prochaine séance.

M. le Président informe la Société qu'il a reçu de son doyen d'âge, M. Bing-Bénard, une lettre complétant l'historique de la *Société de Statistique universelle* qui a fait l'objet du discours d'entrée de son nouveau Président, dans la séance du 20 janvier 1904 (1). On trouvera cette lettre dans les annexes du procès-verbal. (Voir le présent numéro, p. 124.)

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL fait part d'une lettre qu'il a reçue de notre collègue, M. Albert Fontaine, directeur du cadastre de Paris, lui annonçant l'envoi à la Société de 10 exemplaires d'une brochure dans laquelle l'auteur étudie les conséquences, pour la ville de Paris, de la suppression des droits d'octroi sur les vins, cidres et bières; ces exemplaires sont mis à la disposition des membres présents.

A ce propos, M. Fléchet rappelle que notre collègue, M. Cadoux, a transmis récemment à la Société, sur le même sujet, une brochure intitulée : *L'Action municipale : résultats obtenus à Paris par les taxes de remplacement*.

M. CADOUX demande la parole et dit que, dans sa pensée, il serait peut-être intéressant de rapprocher, dans une étude comparative, les deux documents qui viennent d'être mentionnés et qui, quoique visant le même objet, ont été conçus d'une façon quelque peu différente. Le fait que les recettes de Paris tendent plutôt à décroître tandis qu'augmentent les dépenses présente assez d'intérêt pour qu'il soit fort utile d'en rechercher les vraies causes, par tous les moyens possibles.

Il est décidé que la question sera mise à l'ordre du jour d'une séance ultérieure.

Lecture est ensuite faite des documents officiels et privés transmis depuis la dernière séance. (Voir liste, p. 155.)

M. SCHELIE présente deux brochures :

La première est le *supplément* à la deuxième édition du volume, devenu classique, de M. Colson, conseiller d'État : *Transports et tarifs*. Ce supplément est mis au courant chaque année. Il renferme, d'après les derniers documents, les statistiques des voies et moyens de communication en France rapprochées des statistiques étrangères et comparées avec les statistiques antérieures. Sous un très petit format, il groupe une foule de renseignements que chacun a besoin de connaître.

La seconde brochure est une *notice nécrologique* sur un des membres de la Société, mort cette année, M. Lamé-Fleury, ancien inspecteur général des mines, ancien

(1) *Journal de la Société de statistique de Paris*, numero de février 1904, p. 42.

conseiller d'État. Les hautes qualités morales de cet homme de bien, qui a donné en plus d'une occasion et toujours avec simplicité des preuves d'indépendance, sont bien mises en relief dans cette notice due à M. Aguillon, inspecteur général des mines, qui, mieux que personne, pouvait retracer l'existence d'un administrateur dénué d'ambition et toujours soucieux de sa dignité.

M. Alfred NEYMARCK offre à la Société de Statistique le deuxième volume qu'il vient de publier chez Guillaumin : *Des finances contemporaines*. Le premier volume (*Trente années financières*) était consacré aux faits généraux politiques, financiers, économiques, qui se sont produits depuis 1872.

Le second volume : *Les Budgets de 1872 à 1903*, est consacré à l'étude de nos budgets, année par année, avec l'analyse ou le rappel des discussions principales qui ont été soulevées. C'est l'histoire des finances publiques depuis trente années. Elle constitue, dit l'auteur, une sorte de voyage du « deuxième au quatrième milliard » et montre qu'heureusement les recettes ont suivi la progression des charges et des dépenses, raison de plus pour avoir le respect du contribuable et être économe.

On trouvera dans ce volume (grand in-8° de 592 pages) les principaux changements survenus dans le budget en recettes et en dépenses, les différents incidents de la présentation du vote et du règlement définitif.

Les résultats derniers de chacun de ces budgets, les variations survenues dans chacun des produits principaux, ont été groupés dans un graphique et résumés dans des tableaux synoptiques qui faciliteront l'usage de cet ouvrage.

Une table chronologique, qui comprend près de 80 chapitres, une table alphabétique analytique d'environ 200 noms et faits cités terminent ce second volume.

L'ordre du jour appelle la lecture par M. A. NEYMARCK de son étude intitulée : *Les Émissions et les remboursements des chemins de fer en 1903 : Mode de placement et de remboursement*. Cette étude, qui paraît *in extenso* dans ce Journal, est accueillie avec un vif intérêt.

M. LIMOUSIN demande la parole. Il croit avoir compris que M. A. Neymarck a dit que les actions de jouissance n'auront, en fin de concession, qu'une valeur infime, provenant de la répartition de la valeur du domaine privé que possèdent certaines Compagnies. M. Limousin prie l'orateur de donner un complément d'explications à ce sujet. Il demande si les Compagnies n'auront pas à la fin de la concession la disposition de diverses sommes provenant du rachat du matériel.

M. BARRIOL confirme l'exactitude de cette opinion et s'appuie sur les divers articles du cahier des charges traitant du rachat et de la reprise en fin de concession; il indique de plus que la valeur du domaine privé a une certaine importance. (Pour le P.-L.-M., il s'élève à 45 000 000 fr. contre une valeur nominale de 400 000 000 fr. d'actions.)

M. Barriol demande en outre à dire quelques mots au sujet de l'émission comparée des obligations 3 p. 100 et 2 1/2 p. 100. Il montre que, après l'engouement manifesté par le public en 1895-1896 et 1897 pour le type 2 1/2 p. 100, engouement qui a fait monter les cours et ramené le taux d'emprunt à 3 p. 100, les obligations 2 1/2 p. 100 ont moins tenté le public. Le Ministre des Travaux publics a cru même devoir intervenir auprès des Compagnies de chemins de fer qu'il craignait de voir s'engager dans la voie d'émission unique du 2 1/2 p. 100 au grand détriment des intérêts de l'État. C'est ainsi que dans les autorisations d'émission qu'il donne annuellement aux Compagnies on insère un paragraphe interdisant l'émission du 2 1/2 p. 100 à un cours inférieur de 5 fr. à la parité avec les 3 p. 100 des Compagnies. Le type 2 1/2 p. 100 jouit donc moins de la faveur du public qu'on ne pourrait le croire. On peut d'ailleurs le constater encore en remarquant que sur 346 752 obligations émises en 1903 par les Compagnies de chemins de fer, 267 205 sont du type 3 p. 100 (soit 77 p. 100) et 79 547 seulement du type 2 1/2 p. 100 (soit 23 p. 100).

M. NEYMARCK répond qu'en effet les cours ont baissé depuis 1895, mais cela provient de ce qu'à cette époque, les émissions ont été limitées, ce qui a favorisé la hausse. En tout cas, il est un fait incontestable, c'est que le type 2 1/2 p. 100, s'il

ne répond pas au goût de la majorité du public, y a conquis droit de cité. L'exemple a été suivi par l'État, par la ville de Paris, par le Crédit foncier.

M. CADOUX demande s'il n'est pas possible de répondre à une question intéressante : quelle est la proportion des obligations de chemins de fer appartenant aux syndicats ?

M. Alfred NEYMARCK rappelle alors l'ensemble des raisons qui ont motivé la création des obligations 2 1/2 p. 100, les avantages qu'elles présentent. Il définit à nouveau les actions de jouissance et insiste sur les différences essentielles qu'il y a lieu d'établir entre elles et les actions de capital.

Enfin, en ce qui concerne la participation des syndicats aux achats d'obligations de chemins de fer, M. Neymarck répond qu'il y a là, en effet, un intérêt social de premier ordre. Il y a un an, il a déjà fourni à ce sujet des renseignements utiles et se propose de pousser plus loin ses recherches sur ce point spécial.

La discussion terminée, M. le PRÉSIDENT donne la parole à M. MARCH pour la présentation de son rapport sur les comptes de 1903 et le budget de 1904. Les conclusions de ce rapport (suivies des tableaux dressés par M. Matrat, trésorier) sont adoptées à l'unanimité. (Voir annexe au procès-verbal, p. 126.)

L'ordre du jour est ainsi fixé pour les séances suivantes : 1° *Statistique agricole, sa nouvelle réorganisation*, par MM. Levasseur et Fernand Faure; 2° *Le Métropolitain de Paris : Prévisions et résultats*, par M. Gaston Cadoux.

En outre, MM. les D^{rs} Bertillon et Löwenthal feront postérieurement des communications : le premier, sur le *Parallélisme de la mortalité et de la natalité*; le second, sur les *Lois de mortalité et de natalité*; — *Considérations sur la mortalité française*.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire general,
E. FLÉCHEY.

Le Président,
D^r CHERVIN.

II.

ANNEXES AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 MARS 1904.

1°

LA STATISTIQUE FRANÇAISE UNIVERSELLE.

Paris, le 29 février 1904.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Votre beau discours du 20 janvier a fait connaître à notre Société la *Statistique universelle*, fondée à Paris, le 23 novembre 1829, par César Moreau, de Marseille, notre consul à Londres de 1816 à 1829.

Cet intéressant rapport présente pourtant des lacunes que je demande la permission de remplir; car, doyen de notre Société, je suis le seul de nos 375 membres qui fit partie de l'ancienne Société métamorphosée en Académie.

J'y fus reçu le 8 janvier 1838 non seulement par le directeur César Moreau, ancien professeur de statistique du duc de Bordeaux (1), mais encore et surtout par le président, duc de Montmorency et le secrétaire, baron de Juchereau de Saint-Denys.

(1) Pour instrument d'instruction de son royal élève, César Moreau avait adopté la théorie de Henri IV (1600), ainsi décrite au tome III des *Mémoires de Sully*: grand cabinet à tiroirs, cassetins et layettes avec sections pour artillerie, civil, clerge, commerce, finance, guerre, marine, mines, monnaie, police, etc.

Mais sous Charles X on le congédia malgré ou à cause du plaisir que le jeune duc prenait à ces études. On supposait au maître trop d'influence sur l'élève; car Cesar Moreau, ancien militaire napoléonien, semblait trop libéral pour l'époque.

Notons en passant que, du côté maternel, César Moreau appartenait à l'une des plus nobles maisons de Provence, les comtes d'Albon de Guigues (1000-1350) dont le dernier avait épousé, en 1323, Isabelle de France, fille de Philippe V dit le Long.

Caractère énergique et érudit passionné, le fondateur de la *Statistique universelle* sut attirer à sa Société une pléiade de personnages hors pair qui en devinrent les égides illustres. Tels furent les Empereurs d'Autriche, de Russie et du Brésil; les Rois des Français et des Belges, d'Angleterre, de Prusse et de Wurtemberg, de Hollande et de Suède, d'Espagne et des Deux-Siciles; aussi le Grand-Duc de Bade, le Landgrave de Hesse, le Khédivé d'Égypte et le Pacha de la Mecque.

Ensuite les Princes d'Anhalt, de Bernbourg, de Cobourg, de Danemark, de Fursenberg, de Hohenzollern, de Leuchtemberg, de Mecklembourg, de Prusse, de Russie, de Saxe, etc.

Les ambassadeurs de Bavière, des États-Unis, de Grèce, de Norvège, de Parme, de Suisse, de Toscane, etc.

Les Ministres de Broglie, duc Decazes, Dupont de l'Eure, Jacques Laffitte, baron Louis, comte Molé, Richelieu, Polignac, Sébastiani et Talleyrand.

Les Maréchaux de Reggio, Jourdan, etc.; les Généraux Hulin (de la Bastille), Lafayette, Claparède, Saint-Cyr, etc.; les Amiraux Hamelin, Rosamel, Willaumetz, etc.; puis nombre de Pairs de France, de Députés, d'Académiciens et de juristes.

En tout : 890 membres, dont 720 Français et 170 Étrangers, dont voici encore quelques-uns qui ne sont, je suppose, pas davantage inconnus à la génération actuelle :

Le Prince de Joinville, les Ducs d'Orléans et de Nemours; MM. de Barante, Berryer, de Bonald, de Cadore, Chabrol de Volvic, Conté, Cunin-Gridaine, Dalloz, les trois Dupin, Émile de Girardin, Hottinguer, Larocheffoucauld, Odiot, J.-B. Say, Viennet, Worms de Romilly, etc.

L'évêque Luscombe, l'Amiral sir Sidney-Smith, le général Santander, le comte de Nesselrode, le comte Pozzo di Borgo, le vicomte Palmerston, lord John Russell, Walter Scott, le baron Cotta de Cottendorf (le Napoléon de la Librairie), le professeur docteur Dondorf, etc.

Mais ce qu'il y a de plus curieux que tous ces souvenirs, ce sont les missives d'illustres étrangers fiers de participer à une œuvre française, savoir :

Le Roi Léopold de Belgique, le Roi Charles Jean de Suède (Bernadotte), le Landgrave Charles de Hesse, les Princes régnants de Dessau et de Sigmaringen, les Ducs régnants de Bernbourg et de Meiningen, le Grand-Duc Michel de Russie, le Prince royal de Prusse, le Prince royal de Danemark, le Prince Frédéric-Charles de Prusse, les Princes de Saxe et de Wurtemberg, le Prince Gustave de Schwérin.

Un autre document dont les archives de César Moreau nous ont également conservé l'utile copie, c'est ce que son auteur appelait modestement son *Véhicule*, soit la liste des cent précurseurs qui ont frayé la voie à nos études statistiques modernes. Les voici méthodiquement sériés :

- 4 Achenwall (1750), d'Aiguebelles, Aubert de Vitry, Azevède.
- Baert, Balbi, Ballois, Baudeau, Beaufort, Beausobre, Benoiston de Châteauneuf,
- 19 Bielfeld, Blanchard, Bosc, Bottin, Bourgoin, Brosses, Buchon, Busching.
- 25 Cailleau, Cauvy, Chamousset, Chaptal, Condorcet, Coquebert de Monabret.
- Delaborde, D' Dalmas, Denaix, Depping, Desmarests, Donnant, Dormant,
- 37 Duhamel, Dupin, Dupont de Nemours, Dupré de Saint-Maur, Duquesnoy.
- 40 Elphinstone, Entick, l'abbé Expilly.
- 43 Ferrières, de Ferrusac, Forbonnais.
- 46 Gatterer, Graberg de Hemso, Grettmann.
- 52 Hasselt, d'Hauterive, Herbin, Herman, Herzberg, Hubner.
- 56 Jomard, de Joquet, Juchereau de Saint-Denys, Jullien de Paris.
- 59 Kerseboom, King, de Koch.
- 63 De Laroche, Le Rée, Lucas, Luder.
- 69 Marschal, Mauroy, Moheau, Monbrion, de Montveran, Mortemart-Boisse.
- 71 Peuchet, Playfair.
- 72 Quételet.

- 78 Ramon de la Sagra, l'abbé Raynal, Rémer, Rifaud, Rodet, baron Roger. Saint-Clair, Schensel, Schnitzler, Schœtzer, Sicard, Silvestre, Simard, Springel,
- 87 Storck.
- 91 Thomas, Toustain du Manoir, Toze, Trouvé.
- 96 Vallarino, Van der Maelen, Villars, Villermé, Villot.
- 98 Walkenaer, Warden.
- 99 Arthur Young.
- 100 Le baron Zoepffel.

Voilà, mon cher Président, les lacunes remplies. S'il est vrai que presque tous les adhérents de la *Statistique universelle* ne sont plus de ce monde, il n'est pas moins vrai que c'est faire acte d'honnêteté scientifique que de transmettre leur mémoire à nos successeurs, mission dont s'honore volontiers

Votre respectueux octogénaire,

Alfred BÉNARD,

Doyen d'âge de la Société.

2°

SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

Rapport présenté au nom du Conseil par M. LUCIEN MARCH, vice-président.

MESSIEURS,

Notre avoir, au 31 décembre 1903, s'élève au total au chiffre de 113 333 fr. 17 c., somme légèrement supérieure à la somme correspondante au 31 décembre 1902
L'emploi des ressources est le suivant :

Espèces en caisse ou en compte courant	fr. c. 2 016,29
Valeurs en portefeuille estimées au prix d'achat	107 276,88
Annuités (pour cotisations en cours de rachat.	420,00
à recevoir (de l'Hôtel des Sociétés savantes	3 620,00
	<hr/> 113 333,17

Un titre de 45 fr. de rente 3 p. 100 amortissable provenant du legs Coste est sorti au tirage ; il a été remplacé par un autre titre de même nature et de même revenu.

Les recettes propres à l'exercice 1903 se sont élevées à la somme de 9 790 fr. 41 c., à laquelle s'est ajoutée une somme de 1 500 fr. provenant de subventions en retard, soit au total : 11 290 fr. 41 c., tandis que les prévisions avaient été arrêtées à 11 050 fr. L'écart de 240 fr. est le résultat d'une balance entre une recette supplémentaire de 571 fr., dont la plus grande partie est inscrite à l'article des subventions, et une insuffisance de 331 fr. à l'article des cotisations. La subvention accordée par le Ministère de l'agriculture, qui est ordinairement de 1 200 fr., a été en 1903 inférieure de 60 fr. au chiffre normal.

Par rapport à l'exercice 1902, la réduction du produit des cotisations et de la vente du Journal est d'environ 200 fr.

Les dépenses effectuées au titre de l'exercice courant ont atteint la somme de 11 735 fr. 19 c., supérieure de 1 405 fr. 19 c. aux prévisions. L'écart provient de ce que, en 1903, la Société de statistique avait à remplir un très agréable devoir, ce qui fut l'occasion d'une fête dont nous gardons le souvenir ému. La dépense exception-

nelle votée par le conseil a été compensée en partie par des réductions sur d'autres articles du budget.

Le conseil ayant décidé que la Société prendrait part à l'exposition de Saint-Louis, une somme de 96 fr. 20 c. a couvert les frais d'envoi des volumes exposés.

Les dépenses de la bibliothèque, qui s'étaient élevées à 520 fr. 85 c. en 1902, n'ont plus été que de 337 fr. 70 c. en 1903; près de la moitié du catalogue est préparée.

En résumé, y compris les annuités versées par divers, les recettes inscrites pour le service courant ont été inférieures de 440 fr. aux dépenses, en raison des circonstances exceptionnelles qui viennent d'être rappelées; la différence a été prélevée sur les fonds en caisse.

Budget de 1904.

Pour l'année 1904, il a été prévu dans la première partie du budget un total de recettes égal à 10 400 fr., dont 5 250 fr. produit des cotisations et de la vente du Journal, 3 000 fr. montant des subventions sur lesquelles la Société est en droit de compter, et 2 150 fr. provenant des revenus du portefeuille, en dehors des legs comportant affectation spéciale.

Les dépenses comprises dans la première partie du budget équilibrent les recettes. Les dépenses d'administration sont arrêtées au chiffre normal de 2 390 fr. Les frais relatifs au Journal et à l'Annuaire sont prévus pour une somme supérieure à la dépense effectuée en 1903. Les frais de la bibliothèque ont été évalués à 300 fr., ce qui permettra de poursuivre l'achèvement du catalogue commencé en 1903.

Les recettes figurant dans la seconde partie du budget se composent d'annuités pour rachat de cotisations, d'annuités à recevoir de l'Hôtel des Sociétés savantes et des revenus des legs comportant affectation spéciale. Le total s'élevant à 1 967 fr. est intégralement mis en réserve. A la fin de l'exercice 1904, la réserve des revenus du legs Coste dépassera le chiffre de 3 000 fr., valeur du prix à décerner à la suite du concours récemment institué.

La situation de notre Société est donc entièrement satisfaisante; ses ressources propres et les subventions qui encouragent ses travaux équilibrent les dépenses. Toutefois, il convient de le signaler, le nombre des membres de la Société paraît se maintenir difficilement aux environs du chiffre élevé qui avait été atteint en 1898. Nous devons donc redoubler d'efforts pour accroître l'intérêt de nos travaux et attirer de nouveaux adhérents.

On remarquera aussi que le montant des subventions est relativement peu élevé et surtout que les participants sont peu nombreux. Une société dont les travaux intéressent presque toutes les branches de l'administration mériterait d'obtenir un plus grand nombre d'appuis.

En terminant, Messieurs, j'adresse personnellement mes remerciements à M. le Trésorier, qui a grandement facilité ma tâche; vous voudrez certainement y joindre les vôtres pour la garde vigilante qu'il monte autour de nos finances.

Messieurs, le conseil vous propose d'approuver :

- 1° Les comptes de 1903;
- 2° Le projet de budget de 1904.

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1903

ACTIF

<i>Fonds :</i>			
En caisse	104 ^f 95	} 2016 ^f 2	
Au Crédit foncier de France	3 69		
Au Comptoir national d'Escompte	1907 65		
<i>Rentes et valeurs en dépôt au Crédit foncier et au Comptoir national d'Escompte (prix d'achat) :</i>			
Legs Bourdin : 36 fr. de rente 3 p. 100		997 60	
Legs Coste : 1 245 fr. de rente 3 p. 100 amortissable	41 716 ^f 20	} 41 920 65	
6 fr. de rente perpétuelle 3 p. 100	204 45		
204 fr. de rente 3 p. 100 (conversion de 238 fr. de rente 3 1/2 p. 100 en 3 p. 100)	7 163 »	} 64 358 63	
70 obligations foncières 3 p. 100 1883	29 609 15		
4 obligations communales 3 p. 100 1892	2 014 65		
1/4 obligation Ville de Paris 2 p. 100 1898 (n° 557,760, 2 ^e coupure)	111 03		
3 obligations chemin de fer du Sud de la France 3 p. 100	1 400 85		
6 obligations du gouvernement de l'Indo-Chine 3 1/2 p. 100 1898	2 870 55		
20 obligations du gouvernement de l'Indo-Chine 3 1/2 p. 100 1898	10 168 60		
25 obligations des chemins de fer de l'Indo-Chine et du Yunnan 3 p. 100	11 020 80		
<i>Annuités :</i> a recevoir de 1904 à 1907 pour rachats de cotisations			420 »
— de l'Hôtel des Sociétés savantes : de 1903 à 1907 pour cession de deux corps de bibliothèques et de 1904 à 1912 pour remboursement d'un prêt de 3000 fr. relatif à l'installation de la bibliothèque de la Société de Statistique			3 620 »
<i>Bibliothèque :</i>			
Pour mémoire. { Valeur des livres		» »	
{ 45 collections du Journal en magasin		» »	
TOTAL DE L'ACTIF		113 333^f 17	

PASSIF

<i>Avec affectation spéciale :</i>		
Legs Bourdin	997 ^f 60	} 42 918 ^f 25
Legs Coste	41 920 65	
<i>Reserve sur cotisations rachetées (1)</i>		28 468 16
<i>Capital libre, dont 22000 fr. provenant de l'attribution à la Société de Statistique, sans affectation spéciale, sur le legs fait à l'État par M. Giffard</i>		38 059 11
<i>Cotisations en cours de rachat (2 cotisations)</i>		600 »
<i>Provisions : pour médaille Bourdin</i>		108 »
— pour reliures		72 »
<i>Provision spéciale</i>		1 200 »
<i>Compte courant du legs Coste au Comptoir national d'Escompte</i>		1 907 65
TOTAL DU PASSIF		113 333^f 17

(1) Cette réserve s'est accrue en 1903 par le rachat définitif de 1 membre — et réduite par suite du décès de 3 membres perpétuels.

COMPTES DE 1903

RECETTES

Fonds au 1^{er} janvier 1903 :

En caisse.	474 ^f 65	} 1 123 ^f 82
Au Crédit foncier	13 77	
Au Comptoir national d'Escompte (pour le C/ courant du legs Coste).	635 40	

1^{re} PARTIE.

Recettes effectuées pendant l'année pour le service courant.

1^o Au titre des exercices antérieurs.

Subventions de 1902 reçues en 1903 :

Ville de Paris.	1 000 ^f »	} 1 500 ^f »
Conseil général de la Seine.	500 »	

2^o Au titre de l'exercice courant.

Cotisations : Membres titulaires.	3 300 ^f »	} 3 669 »	} 9 115 41
— Membres correspondants	369 »		
Journal : Abonnements et vente de numéros	1 272 »		
Intérêts sur titres du portefeuille et sur fonds au Crédit foncier, et divers	2 169 41		
Subventions de 1903 (1)	1 940 »		

3^o Recettes d'avance.

Cotisations de 1904 encaissées d'avance (3 de 25 fr. et 1 de 15 fr.)	65 »
--	------

2^e PARTIE.

Recettes spéciales.

Annuités :

3 annuités de rachats de cotisations	180 »	} 740 »
Annuité de 1903 pour cession de corps de bibliothèques.	200 »	
Annuité de 1903 sur le prêt à l'Hôtel des Sociétés savantes	360 »	

<i>Legs Coste :</i> Remboursement de 45 fr. de rentes 3 p. 100 amortissable.	1 498 »	} 2 755 45
— Intérêts reçus en 1903 (Revenu des valeurs et intérêts du compte courant au Comptoir d'Escompte)	1 257 45	

TOTAL de la 1^{re} et de la 2^e partie. 14 110^f 86

TOTAL GÉNÉRAL de l'encaisse et des recettes. 15 234^f 68

(1) La deuxième partie de la subvention de la Ville de Paris (500 fr.) et celle du Conseil général de la Seine (500 fr.) pour 1903 ont été votées, mais n'ont pas été ordonnancées avant le 31 décembre 1903.

COMPTES DE 1903

DÉPENSES

1^{re} PARTIE.

Paiements effectués pendant l'année pour le service courant.

1^o Au titre des exercices antérieurs.

Néant.

2^o Au titre de l'exercice courant.

Administration :

Secrétariat général, correspondance, frais de bureau, etc.	1 568 ^f 15	}	1 995 ^f 90	}	4 490 ^f 50
Frais de convocations	427 75				
Trésorerie et archives, frais de recouvrement, etc.			726 10		
Frais de représentation			1 768 50		
Loyer : pour 1903.					1 000 40
Journal : Impression et frais d'envoi			4 178 04	}	5 581 14
— Rédaction en 1903, graphiques et cartogrammes.			1 403 10		
Annuaire : Impression et expédition					229 25
Bibliothèque :					
Allocation au bibliothécaire.			50 »	}	337 70
Frais pour le catalogue, classement			251 60		
Reliures et divers			36 10		
Frais extraordinaires (Exposition de Saint-Louis)					96 20
Depenses reglees en 1902					<u>11 735^f 19</u>

2^o PARTIE.

Placements et débours.

<i>Legs Coste</i> : Remploi en 45 fr. de rente 3 p. 100 amortissable du rembourse- ment ci-contre d'un titre de même nature.	1 474 ^f 50	}	1 483 ^f 20
— Frais du compte courant au Comptoir d'Escompte.	8 70		
TOTAL de la 1 ^{re} et de la 2 ^o partie.			<u>13 218^f 39</u>

Solde au 31 décembre 1903 pour balance :

En caisse.	104 ^f 95	}	2 016 ^f 29
Au Crédit foncier	3 69		
Au Comptoir national d'Escompte.	1 907 65		
TOTAL GÉNÉRAL égal.			<u>15 234^f 68</u>

